



Am liorer les conditions de vie des populations
pour un d veloppement durable

COMMUNICATION SUR L'ENGAGEMENT AU GLOBAL COMPACT DES NATIONS-UNES RAPPORT 2016-2018

OBJECTIFS DE D VELOPPEMENT DURABLE



D velopp  en collaboration avec TROLLB CK + COMPANY | TheGlobalGoals@trollback.com | +1.212.529.1010
Pour toute question concernant l'utilisation, merci de contacter : dpcampaigns@un.org

VIE DECENTE

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF

PARTICIPANT AU GLOBAL COMPACT DES NATIONS-UNES

Enregistrement N 916/MATDCL-SG-DELPAP-DOGA

07 Rue des Mauves Antoni-n tim  S/C BP : 2257 Lom -Togo Tel: 00228 90 74 82 64/ 90 71 94 07

viedecente1@gmail.com

WAGES COMPTE N  EPI 24660

TABLE DES MATIERES

DECLARATION DE SOUTIEN CONTINU AU GLOBAL COMPACT.....	2
<i>Le mot du Président</i>	3
I- PRESENTATION DE VIE DECENTE.....	4
II- NOS ACTIONS.....	5
Appui à l'élaboration du plan d'action du quadrilogue du quatrième arrondissement de la commune de Lomé.....	5
A- Appui à l'élaboration d'un projet d'élaboration de rapport alternatif sur la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire	5
B- Formation en élaboration de projet de développement	5
C- Causerie-débat sur le développement local	6
D- Formation des membres de Chrétien du Monde Travailleur sur le travail décent, revenu de base universel.....	7
E- Echanges avec les jeunes sur le thème « entrepreneuriat ».....	8
F- Atelier de formation de l'appareil opérationnel du Mouvement Alliance Paysanne du Togo sur la citoyenneté, le développement local durable et la décentralisation	9
III- SOUTENIR NOS ACTIONS PROJETS.....	18

DECLARATION DE SOUTIEN CONTINU AU GLOBAL COMPACT

À nos parties prenantes :

Je suis heureux de confirmer que l'association **Vie Décente** réitère son soutien envers le **Pacte mondial des Nations-Unies** et ses dix principes dans les domaines des *droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption*.

Ceci représente notre Communication sur l'engagement avec le Pacte mondial des Nations unies. Dans cette Communication sur l'engagement, nous décrivons les actions prises par notre organisation pour soutenir le Pacte mondial des Nations unies et ses principes, comme suggéré pour une organisation comme la nôtre.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

Fait à Lomé, le 08 Mars 2018

Le Président



Jean Folly KOUMONDJI

Le mot du Président

Permettre aux communautés à la base, notamment aux enfants, aux jeunes, aux femmes et aux hommes de jouir de leurs droits sociaux économiques environnementaux et culturels, en retrouvant ainsi leur dignité humaine, telle est la satisfaction des membres de Vie Décente

J'ai accepté de poursuivre ce combat initié depuis 4 ans, avec le soutien des 14 membres engagés bénévolement à mes côtés et avec l'appui de nos organisations partenaires.



M. Jean Folly KOUONDJI

Cet engagement s'est traduit au cours des deux dernières années par différentes actions, entre autres, le renforcement de capacité **des jeunes sans emplois** en entrepreneuriat, la distribution de chlore aux populations vulnérables de la zone lagunaire de Nyékonakpoè **pour lutter contre la consommation des eaux de puits insalubre**, la mobilisation des travailleurs de l'économie informelle au tour du processus de renouvellement des chambres de métier pour aller vers un **travail décent**,

Face aux conditions de vie difficile des populations togolaise, nous nous engageons pour les deux prochaines années à travailler pour faciliter l'accès des populations à un travail décent, à une éducation et formation de qualité, à l'eau potable, aux soins de santé de qualité, à un cadre de vie sain et à une alimentation de qualité à travers le suivi-évaluation du **Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest-Togo (PPAO-TOGO)**.

I- PRESENTATION DE VIE DECENTE

Vie Décente est une association à but non lucratif, créée le **31 Mars 2014** et officiellement enregistrée le **22 décembre 2015** au Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités Locales sous **N°916/MATDCL-SG-DELPAP-DOGA**.

But :

Améliorer les conditions de vie des populations

Siège :

Lomé, quartier Antonio-nétimé au 07 Rue des Mauves.

Zone d'intervention :

Toute l'étendue du territoire togolais.

Les actions de la période 2016-2018 ont été menées dans la préfecture du Golf située dans la région Maritime, dans la région des plateaux et dans la ville de Sokodé située dans la région Centrale, au Nord du Togo.

Domaine d'intervention :

- **La lutte contre la faim et la malnutrition**
- **L'éducation et la formation**
- **La santé**
- **La protection sociale**
- **L'eau, hygiène et assainissement**
- **L'habitat décent**
- **Le travail décent**

Vision :

Être une organisation de la société civile forte, autonome financièrement, spécialisée dans le développement communautaire et dont les compétences sont reconnues au niveau national et internationale.

II- NOS ACTIONS

A- Appui à l'élaboration du plan d'action du quadrilogue du quatrième arrondissement de la commune de Lomé

L'objectif global est de permettre au quadrilogue de disposer d'un plan d'action pour l'année 2016. Il s'agit plus spécifiquement d'identifier les besoins en matière de services sociaux à fournir aux populations du quatrième arrondissement, d'identifier des approches de solutions ensemble avec les comités de développement de Quartier. Cette action a bénéficié aux populations du quatrième arrondissement de la commune de Lomé notamment à **60.031** personnes dont **27.848** hommes et **32.183** femmes.

Le processus d'élaboration du plan d'action a été conduit avec une approche participative. Un comité de rédaction du plan d'action été mis en place par le quadrilogue du quatrième arrondissement en janvier 2016. Ce comité était composé des *présidents des comités de développement de quartier notamment de Kodjoviakopé, Hanoukopé, Octaviano-Nétimé, et Nyékonakpoè, d'un représentant de la délégation spéciale du quatrième arrondissement et de Vie Décente*. Le comité a tenu des séances de travail dans les locaux de la Mairie du quatrième arrondissement de **Janvier à Mars 2016**. La synthèse des différents travaux a été faite par **Vie Décente** qui a rédigé le document final en Avril 2016 qui a été ensuite validé par les membres du quadrilogue.

De 2016 à 2018, deux plans d'actions ont été élaborés.

B- Appuie à l'élaboration d'un projet d'élaboration de rapport alternatif sur la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire

L'objectif est de contribuer à l'élaboration d'un rapport alternatif sur la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire du Togo (PNIASA). Cette initiative est au bénéfice direct des membres du Mouvement Alliance Paysanne du Togo (MAPTO) qui sont au nombre de **22.810** paysans. Il s'agit spécifiquement de mettre à la disposition du MAPTO, un document d'élaboration de projet de rapport alternatif sur la mise en œuvre du PNIASA.

Le travail de conception du projet a été fait par les personnes ressource de **Vie Décente** du **01 Janvier au 23 Février 2016**, date à laquelle le document de projet a été finalisé et le MAPTO a été informé par mail.

Aucune difficulté particulière n'a été rencontrée dans le processus d'élaboration de ce projet. Toutefois, la prochaine étape qui devrait suivre notamment la rencontre officielle entre **Vie Décente** et la MAPTO autour du projet ne s'est toujours pas encore tenue. Néanmoins, il y a eu des discussions officieuses entre les premiers responsables des deux organisations à savoir les Présidents de **Vie Décente** et du MAPTO le **29 Novembre 2016** à Sokodé autour de la mise en œuvre du projet.

C- Formation en élaboration de projet de développement



L'objectif global est de contribuer au développement local des communautés à la base. Le projet vise spécifiquement à amener 25 personnes à s'appropriées la méthodologie de rédaction de projet de développement, à mettre à la disposition des participants un outil d'élaboration de projet.

La formation s'est déroulée au siège de la Fédération des Travailleurs du Bois et de la Construction situé à Lomé dans le quartier Octaviano-nétimé du **21 au 25 Mars 2016**. Elle a bénéficié à **20 personnes dont 03 femmes** notamment des étudiants, des syndicalistes, des fonctionnaires de la direction de l'assainissement. Cette formation a été réalisée grâce à l'appui technique de la **Jeunes Chambre Internationale Togo (JCI-TOO)** qui a mis à disposition un Consultant pour l'animation de la formation, et de la **Fédération des Travailleurs du Bois et de la Construction (FTBC)** qui a apporté un appui logistique en mettant à disposition la salle de formation. Deux autres personnes ressource ont également animé cette formation : **M. ADRY Ayaovi Sédjraodo** Chargé de projet à la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo et **M. Jean Folly KOUMONDJI** Président de **Vie Décente** et Coordonnateur de Programme à la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo.



La formation s'est déroulée de façon participative avec également comme toile fond l'utilisation de la méthode inductive et déductive. Au cours des deux premiers jours, les participants ont suivi des communications en power point suivi de séances de débat et de questions-réponses. Les trois derniers jours ont été consacrés à des travaux de groupe qui ont permis aux participants de s'exercer à la rédaction de projet de développement.

La mobilisation des participants a été faite par le réseau social facebook, par WhatsApp et par des prospectus imprimés.

Le principal problème rencontré dans la mise en œuvre de ce projet a été la mobilisation des participants. A la date de démarrage prévue, le nombre de participants inscrit était insuffisant pour la réalisation de la formation. L'approche de solution trouvée a été le report d'une semaine de la formation. En outre, le retard des participants aux différentes sessions a entraîné un retard en moyenne de trente minutes tous les jours dans le démarrage de la formation. En réponse, il a été décidé de commun accord avec les participants, de prolonger l'heure de fin des séances de 20h 30 minutes à 21h 00 minutes.

D'une manière globale, la formation a été une réussite mais l'objectif par rapport au nombre de participants n'a pas été atteint car sur 25 participants attendus, 20 ont répondu présent.

Les autres projets, notamment :

- Formation sur la décentralisation et la gouvernance locale participative,
- Former les jeunes vivants avec handicap en entrepreneuriat,
- Créer un journal sur le monde du travail au Togo,

Ils n'ont pas pu être réalisés fautes de moyens. En ce qui concerne la création d'un journal sur le monde du travail, tenant compte de la lourdeur administratif, il a été décidé que la création du journal soit portée par un membre de Vie Décente à titre individuel.

En outre, au cours de l'année, **Vie Décente** a réalisé des actions non prévues dans son plan d'action :

D- Causerie-débat sur le développement local

Le **09 Avril 2016**, **Vie Décente** a animé une causerie-débat sur le « **développement local** » à Adidogomé Apédokoè Gbomamé. Cette action se situe dans le cadre de l'appui de **Vie Décente** au processus de décentralisation et de développement communautaire en cours au Togo. Elle a été réalisée sur l'invitation d'un groupe de responsables du quartier Apédokoè Gbomamé.



L'objectif était de discuter autour de la question du développement local afin de permettre aux uns et aux autres de cerner la thématique et de voir comment contribuer au développement de la localité. Il était attendu à la fin de cette rencontre, qu'un certain nombre d'actions pouvant contribuer au développement du quartier soient identifiées.

Au total **11 personnes dont 03 femmes** ont participé aux échanges.

La rencontre a permis aux uns et autres de mieux cerner le concept de développement local ainsi que les défis en la matière et surtout au Togo. Comme attendus

à la fin de la rencontre, l'action suivante a été identifiée pour accélérer le processus de développement local dans cette localité : **organiser une journée de réflexion sur le développement local.**

La principale difficulté dans la réalisation de cette causerie-débat a été le retard des participants. Mais également beaucoup n'ont pas répondu présents. L'église Méthodiste du quartier a mis à disposition gratuitement, le cadre qui a abrité la rencontre.

E- Formation des membres de Chrétien du Monde Travailleur sur le travail décent, revenu de base universel

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale du Travail Décent 2016, **Vie Décence** en collaboration avec **Chrétien du Monde Travailleur (CMT-TOGO)** a organisé, le **13 Août 2016**, une formation sur **le travail décent, revenu de base universel**, suite à une demande d'appui technique exprimée par le CMT-TOGO à l'endroit de **Vie Décence**.

L'objectif de l'atelier est de renforcer les capacités des membres du CMT-TOGO sur la thématique du travail décent. Il s'agit spécifiquement de former 25 responsables de sections locales du CMT-TOGO, d'amener le CMT-TOGO à mieux s'impliquer dans la promotion du travail décent, d'amener les sections locales du CMT-TOGO à initier des activités génératrices de revenu.



Les résultats attendus à la fin de la formation sont les suivants :

- ✓ 25 responsables du CMT-TOGO ont une bonne compréhension du travail décent ainsi que ces quatre piliers
- ✓ Les participants ont une bonne compréhension de la méthodologie de mise en place d'une activité génératrice de revenu
- ✓ Au moins deux projets de création d'activités génératrices de revenu sont initiés par les participants
- ✓ Des résolutions sont prises par les membres et des recommandations formulés à l'endroit de la Conférence Episcopale du Togo pour la promotion du travail décent.

La formation s'est tenue à **Lomé à Tokoin Césal** et a connu la participation de **vingt-une (21) personnes dont 06 femmes et 05 jeunes**, issus des différentes sections locales du CMT-TOGO, notamment : Asaoun, Baguida, Nyékonakpoè, Hanoukopé, Adidogomé, Kodjoviakopé, Aného, Tsévié, Agodékè.

La méthodologie et stratégie utilisées pour réaliser ce projet de formation se résume comme suit : d'abord une réunion préparatoire a été faite entre les responsables des deux organisations, notamment **Vie Décence** et CMT-TOGO au cours de laquelle les différents aspects relatifs à l'organisation ont été discutés. En outre, dans le déroulement de la formation l'approche participative a été utilisée à travers des travaux de groupe, des séquences des débats, de partage d'expérience, et de questions réponses qui ont permis aux participants d'être des co-animateurs de la formation.

Ce projet n'a pas été réalisé sans difficultés :

- ✗ Le retard de quelques participants, a entraîné le retard dans le démarrage de l'atelier
- ✗ Le changement de salle a également perturbé le démarrage de l'atelier
- ✗ Certains responsables de la section locale du CMT-TOGO du quartier Avépozo n'ont pas pu participer à la formation
- ✗ Le manque de vidéoprojecteurs n'a pas permis de faire la projection PowerPoint prévue

Au terme de la formation les résultats suivants ont été obtenus :

- ✓ **21 personnes formées dont 06 femmes et 05 jeunes**
- ✓ **04 micros projets e création d'activités génératrices de revenus initiées :**

- *Jardin potager de légumes à Kpogan*
- *Vente d'œufs à Kpogan*
- *Vente de tomates fraîches à Asaoun*
- *Production et commercialisation de pommade chaude à Baguida*
- *Production et commercialisation d'ablo à Kodjoviakopé*



- ✓ Des recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit de la conférence épiscopale pour la promotion du travail Décent par l'Eglise Catholique. Il a été recommandé à la Conférence Episcopale :
 - De créer une **pastorale ouvrière** en vue de faciliter et permettre l'émergence des activités socio-culturelles, évangéliques et artistiques des fidèles chrétiens telles que la formation des laïcs, pour la catéchèse, les médias, les artistes chrétiens catholiques, les aumôniers et sœurs conseillères, les organistes choristes, les responsables et encadreurs culturelles de l'église, les acteurs et poètes religieux etc...
 - De promouvoir par tous les moyens le **travail décent** pour tous et le respect des droits sociaux des travailleurs ;
 - De combattre l'exclusion sociale en vue de l'instauration d'une société juste, fraternelle et durable ;
 - D'aider les mouvements, dit de **mouvements spécialisés** qui forment et préparent la jeunesse catholique pour la relève **et qui sont en disparition**, à reprendre les activités
- ✓ Des résolutions ont été prises par les membres du CMT-TOGO :
 - Les équipes de base s'engagent en dehors des activités de réflexion, d'analyse des réalités de leurs milieux de travail et de vie, à s'organiser en groupement d'activités génératrices de revenus et à mener des activités de partenariat en réseau avec le bureau national ;
 - Les équipes de base, s'engagent à développer le mouvement sur leur paroisse et dans le diocèse où elles sont créées avec l'appui technique du bureau national ;
 - Le Bureau National du CMT-TOGO, s'engage à envoyer aux responsables des sections locales, la note de reconnaissance officielle du CMT-TOGO par l'église Catholique, afin de leur permettre de discuter valablement avec le Curé de leur paroisse

F- Echanges avec les jeunes sur le thème « entrepreneuriat »

Vie Décente a animé une session d'échange avec les jeunes sur le thème « **entrepreneuriat** ». Cette session s'est tenue lors du Camp National des Jeunes 2016 (CANAJE) organisé par les jeunes de l'église **Ministère Evangélique pour le Salut des Âmes (MESA)**. Elle s'est tenue le **28 Juillet 2016** au **Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kpalimé** dans la région **des Plateaux** du Togo.

L'objectif est de susciter l'esprit d'entrepreneuriat dans les jeunes. Il s'agit spécifiquement à travers cette communication d'amener les jeunes à comprendre que l'auto-emploi est une solution au problème du chômage des jeunes, à cerner les défis liés à l'entrepreneuriat et à leur donner des pistes de solutions existants.

Plus de **300 jeunes venus des cinq régions du Togo**, ont participé à cette session d'échange, notamment de la région Maritime, des Plateaux, de la Kara, des Savanes et de la région Centrale.

Cette communication a permis aux jeunes de comprendre l'importance de l'auto-emploi dans la résolution du problème de chômage au Togo, de connaître les différents projets, programmes, agences, structures, mécanismes ect..., que le gouvernement togolais a mis en place pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes, tels que :

- **Le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ)**
- **L'Agence Nationale de Promotion et de Garanti de Financement des Petites et Moyennes Entreprise et Industries (ANPGF-PME/PMI)**
- **Projet d'Appui à l'Employabilité et l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP)**



La seule difficulté rencontrée dans la réalisation de ce projet a été le non fonctionnement du vidéoprojecteur, ce qui n'a pas permis de faire une projection PowerPoint comme prévue.

Les échanges se sont déroulés de manière participative. L'intervenant, à la personne du Président de **Vie Décente**, a fait un exposé sur l'entrepreneuriat qui a porté sur les points suivants : *Compréhension des concepts, comment entreprendre, les sources de financements, pourquoi entreprendre*. L'exposé a été suivi d'une session de débat et discussion.

A travers cette communication, les jeunes ont cerné les solutions existantes aux différents défis relatifs à l'entrepreneuriat tel que les difficultés d'accès au financement par exemple. Les jeunes participants ont eu chacun un exemplaire du canevas de présentation de plan d'affaire du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes. Aussi, ils ont pris conscience du fait qu'il n'est plus évident aujourd'hui de trouver un emploi salarié systématiquement à la fin de leurs études et qu'il leur faudra envisager de créer leur propre entreprise. Cette prise de conscience s'est traduite par le désir manifesté par les jeunes de suivre une formation proprement dite en rédaction de business plan.

G- Atelier de formation de l'appareil opérationnel du Mouvement Alliance Paysanne du Togo sur la citoyenneté, le développement local durable et la décentralisation

Dans le cadre de ses actions d'appui au processus de décentralisation en cours au Togo, **Vie Décente** a animé une formation sur la citoyenneté, le développement local durable et la décentralisation au profit des membres du **Mouvement Alliance Paysanne du Togo (MAPTO)**. Cette formation s'est tenue au **CERFORE** dans la ville de **Sokodé** dans la région Centrale du Togo, du **28 Novembre au 01 Décembre 2016** suite à un besoin d'appui technique exprimé par le MAPTO.

L'objectif général est d'**outiller l'appareil opérationnel de MAPTO sur la citoyenneté, la décentralisation et le développement local durable**.

Spécifiquement la formation vise à :

- Permettre à 11 élus du Conseil d'Administration, 03 élus du Comité de Contrôle et de Surveillance ainsi que 20 Techniciens, soit 34 membres de l'appareil opérationnel du MAPTO de comprendre la notion de la citoyenneté, le rôle du citoyen, ses droits et devoirs dans la cité ;
- Amener l'appareil opérationnel de MAPTO à s'approprier le contexte national de la décentralisation et à connaître la place qu'occupe le monde rural dans ce processus ;
- Permettre aux élus nationaux et aux salariés de mieux cerner les contours de la notion du développement local durable, leur place par rapport à la décentralisation ainsi que ses avantages et inconvénients pour une structure de développement comme le MAPTO ;
- Proposer des directives sur le meilleur organigramme à gérer les projets de type développement par approche territoire, sur les notions de projets liés à la thématique et les partenaires pouvant être intéressés par la thématique ;
- Donner à l'appareil opérationnel les outils nécessaires pouvant leur permettre de répliquer cette formation au profit de la base.

Les résultats suivants étaient attendus :

- La notion de la citoyenneté et du rôle du citoyen dans la cité sont compris par l'appareil opérationnel de MAPTO ;
- Cet appareil s'est approprié le contexte national de la décentralisation et a connu la place qu'occupe le monde rural dans ce processus ;
- Les membres de l'appareil opérationnel cernent mieux les contours de la notion du développement local durable, sa place par rapport à la décentralisation ainsi que ses avantages et inconvénients pour une structure de développement comme le MAPTO ;
- Des directives de bonne gestion et de recherche de financement des projets de type approche territoire sont connues ;
- L'équipe technique de MAPTO dispose des outils nécessaires pouvant lui servir de répliquer cette formation

Au total **35 personnes** ont bénéficié de cette formation notamment les membres du Conseil d'Administration, du Comité de Contrôle et de Surveillance ainsi que l'équipe technique d'appui.

Pour l'organisation de cette formation, **Vie Décente** a mis en place une équipe de personnes ressource composée comme suit :

NOM PRENOM	DESCRIPTION	THEME ANIME / RÔLE
KADITCHE Hèzouwè Charles	Attaché de Cabinet du Ministère en charge de la décentralisation	Animation de la formation sur la décentralisation
BOKOSSA-DIOGO Ayaba Fafa	Sociologue, Secrétaire Général du Conseil National de la Jeunesse du Togo (CNJ-TOGO)	Elaboration du rapport général de l'atelier
KAFECHINA Hombé Coco	Juriste, Chargé de Programme au Bureau National Catholique de l'Enfance (BNCE), YALI 2016	Animation de la formation sur la citoyenneté
Daniel ABOTSI	Formateur de la Jeune Chambre International Lomé Flamboyant	Animation de la formation sur les techniques d'animation d'une formation
Jean Folly KOUMONDJI	Chargé de Projet de Vie Décente	Animation de la formation sur le développement local durable, les techniques de recherche de financement

Cette formation a été réalisée avec l'appui technique du **Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités Locales**, qui a mis à disposition une personne ressource en la personne de Monsieur **KADITCHE Hèzouwè Charles, Attaché de Cabinet du dit Ministère**.

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce projet de formation sont les suivantes : coupure de courant, retard des participants au cours de la première journée et pendant les reprises des activités dans l'après-midi,

dysfonctionnement du vidéoprojecteur. Pour pallier à cela, un autre vidéoprojecteur a été loué, les heures de fin de l'atelier ont été légèrement prolongées.

Une évaluation de l'atelier a été faite par les participants et a permis de voir si les objectifs et résultats prévus ont été atteints : Pour **92%** des participants, la formation correspond à leurs attentes mais pour **26%** ce n'est pas le cas. Pour **92%** des participants, les objectifs de la formation ont été atteints contrairement à **28,7 %** qui ont estimé le contraire. Le contenu de la formation a intéressé **92%** des participants contre **7%** qui n'ont pas été intéressés. **80%** des participants ont estimé que la méthode utilisée pendant l'atelier est adaptée contre **19%** qui l'ont trouvée inadaptée. En outre **80%** des participants ont trouvé les supports pédagogiques intéressants contre **20%** qui les ont trouvés peu intéressants. Au vu de l'évaluation faite par les participants, les résultats prévus sont atteints



Opération eau potable

L'objectif de l'opération est de faciliter l'accès à l'eau potable aux populations afin de contribuer à améliorer les conditions de vie de ces dernières. Ce projet vise spécifiquement à :

- **mettre du chlore à la disposition des populations de la zone lagunaire de Nyékonakpoè**
- **sensibiliser les populations sur l'assainissement des eaux de puits avant tout utilisation**

Cette opération devrait toucher 50 personnes habitant la zone lagunaire du quartier Nyékonakpoè notamment les jeunes, les femmes, les hommes et les enfants.

Cette opération se justifie par le fait que malgré les abondantes ressources en eau dont dispose le togo (*sur l'ensemble du pays, les ressources en eau souterraine*



renouvelables annuellement sont estimées entre 5 et 9 milliards de mètres cubes et les eaux de surface de l'ordre de 10 milliards de mètres cubes par an en moyenne, soit un potentiel de 15 à 19 milliards de mètres cubes par an soit une moyenne qui se situe entre 3000 à 3800 de mètres cubes d'eau par an et par personne¹), une bonne partie de la population, n'a pas toujours pas accès à l'eau potable, que ce soit en zone urbaine ou rurale.

La phase préparatoire a commencé en décembre 2016. Une rencontre a été organisée avec le Président du CDQ de Nyékonakpoè et qui a donné son aval pour appuyer l'initiative. Ainsi le président des jeunes du CDQ a été désigné pour représenter leur comité dans l'équipe de l'opération. Une délégation de Vie Décence composé du président et de la trésorière Madame DEGBOE Diane a rencontré la direction de l'assainissement de la commune de Lomé pour l'informer de l'initiative en cours. Ceci a permis de recevoir l'accord de principe de la direction pour un appui technique. Une équipe de terrain a été mis en place. Elle composée 06 personnes comme suit :



- **deux membres de Vie Décence**
- **01 président des jeunes du CDQ du quatrième arrondissement**
- **Trois techniciens de la direction de l'assainissement de Lomé commune conduite par un ingénieur en eau et assainissement**

Le Samedi 28 Janvier 2017, l'équipe est descendue sur le terrain plus précisément dans la zone lagunaire de Nyékonakpoè. Les techniciens de la direction de l'assainissement ont procédé à un test de l'eau à partir de produits chimiques et d'un tube à eau dans deux maisons différentes. Suit à cela, ils ont donné les consignes adéquates à l'équipe de sensibilisation en tenant compte des résultats du test de l'eau.

¹ SOURCE : Politique Nationale de l'Eau



L'équipe de sensibilisation a procédé, dans les maisons situées le long de la lagune de Nyékonakpoè, à une sensibilisation porte à porte sur les effets néfastes de l'utilisation et la consommation de l'eau de puits insalubres. Du chlore a été distribué aux ménages afin de leur permettre d'assainir l'eau de puits avant toute utilisation et consommation. Au total **25**

ménages ont été touchés pour un total de **68 personnes** avec **25 femmes, 16 hommes, 27 enfants** dont. A la fin de la journée, l'équipe de sensibilisation a rencontré le président du CDQ de Nyékonakpoè pour lui faire un compte-rendu de l'opération. Ce dernier a félicité l'association pour le travail abattu et a souhaité que de tels projets soient exécutés un peu plus souvent au sein de la communauté car le problème d'accès à l'eau potable est une des priorités dans le quartier.

- **Formation en élaboration de projet d'entreprise**

Du 08 au 12 Mai 2017, l'association a organisé une formation en élaboration de projet d'entreprise. L'objectif est d'accompagner les porteurs d'idée d'entreprise dans l'élaboration de leur plan d'affaire. Il s'agit spécifiquement :

- D'expliquer aux participants la méthodologie de rédaction d'un projet d'entreprise
- De mettre à leur disposition un canevas-type de rédaction
- D'informer les porteurs de projet sur les différentes sources de financements

Les résultats attendus à la fin de cette formation étaient que les participants soient capables de

- de faire l'évaluation financière de leur projet
- de faire une analyse SWOT de leur projet d'entreprise
- de rédiger eux-mêmes leur projet d'entreprise
- de rechercher du financement pour leur projet
- et aient bonne compréhension de la fiscalité d'entreprise

Au total dix-sept (17) personnes dont six (06) femmes ont été formées à travers cette initiative. La formation s'est déroulée les soirs de 18h30 à 20h30 au sein du quatrième arrondissement plus précisément au siège de la Fédération des Travailleurs du Bois et de la Construction du Togo (FTBC-TOGO), situé dans le quartier Octaviano-nétimé. L'animation technique a été faite par 02 personnes toutes membres de l'association.

La méthodologie utilisée a été axée sur la pratique. Chaque participant a travaillé sur son idée d'entreprise. A travers des exercices pratiques chaque participant a rédigé un draft de son projet sous la conduite du formateur principal. La soirée du jeudi a été consacrée à la fiscalité d'entreprise et a permis aux participants de comprendre la méthodologie de calcul des impôts selon le statut juridique de l'entreprise. Les supports suivants ont été mis à la disposition des participants :

- **canevas de présentation de projet du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) et du Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB) a été mis à la disposition des participants.**
- **exemplaire de plan d'affaire déjà conçu**
- **manuel : comment créer et gérer sa propre entreprise**

Le vendredi 12 Mai, à travers une séance de discussion sur existantes au togo, les participants ont partagé entre eux les informations sur les opportunités de financement existantes au Togo.

- **Sensibilisation des artisans sur la mise en place de la chambre de métiers des artisans au sein du quatrième arrondissement**

D'avril 2017 à Août 2017, le gouvernement togolais a organisé les élections des chambres de métier d'artisans dans les toutes les préfectures du Togo. Ces élections se sont déroulées également dans la région de Lomé Commune où les arrondissements représentent les préfectures. Il est a noté que les arrondissements ne disposaient pas de chambre de métiers. Les artisans étaient organisés seulement au niveau de la région de Lomé commune.

Dans le cadre de ce processus d'élection, une commission ad 'hoc a été mis en place le gouvernement au sein du quatrième arrondissement sur proposition du Maire de l'arrondissement. La commission est composée de :

- 01 représentant de la Mairie
- 01 représentant de la croix rouge
- 01 représentant du comité de développement de quartier de Kodjoviakopé
- 02 représentant du ministère en charge de l'artisanat
- 01 représentante de la chambre régionale de métier des artisans de Lomé Commune
- 01 représentant de l'association Vie Décente

Les membres de la commission ad hoc ont été nommés par arrêté ministériel du ministère en charge de l'artisanat. Le représentant de Vie Décente a été élu trésorier au sein de la commission.

La principale action menée par l'association dans le cadre de ce processus de renouvellement des chambres de métier a été la sensibilisation des artisans. L'objectif est d'informer les artisans sur le processus de mise en place de la chambre de métier en cours et de les amener à s'enregistrer au sein de la chambres d'arrondissement. La sensibilisation a duré deux semaines. Elle a permis de toucher 40 artisans notamment les couturiers, les couturières, les tailleurs, les coiffeuses, les menuisiers dont 25 se sont enregistrés en tant qu'artisans dans la chambres.

Sensibilisation des artisans (couturiers et couturières) sur le civisme fiscal

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet **NUDZONOLA pour la Transparence Fiscale**, l'association **Vie Décente** en collaboration avec l'association **Action Citoyenne Chrétienne pour un Développement Intégral (ACDI)**, a organisé le **04 Septembre 2017** dans l'enceinte de l'église catholique **Christ Roi de Kodjoviakopé**, une séance de sensibilisation des artisans plus précisément des couturiers et couturières sur le thème : **l'artisan et le civisme fiscal**.

L'objectif de la rencontre est **d'amener les artisans à mieux payer leurs taxes et impôts**. Il s'agit spécifiquement :

- **d'expliquer aux couturiers et couturières, ce qu'est l'impôt et la taxe ainsi que la différence entre eux**
- **d'expliquer aux participants(es) les droits et devoirs du contribuable**

Il est attendu à la fin de cette action, que les participants :

- **aient, en tant que citoyens, une meilleure compréhension de leurs droits et devoirs en matière de fiscalité**
- **soient conscients de leur droit d'exercer le contrôle citoyen de l'action publique surtout au niveau local en ce qui concerne l'utilisation des recettes municipales**

Cette rencontre qui a connu la participation d'une trentaine de personnes a été organisée en collaboration avec le COMECOL, une association professionnelle des couturiers et couturières de Lomé, membre de la Chambre Régionale de Métier (CRM) de Lomé Commune.

- **Contexte d'organisation de la sensibilisation**

Face à l'incivisme fiscal, au manque de culture des togolais/ses en matière de contrôle citoyen de l'action publique, au processus de décentralisation en cours au Togo, à la fin duquel les populations à la base doivent se prendre eux-mêmes en charge, un groupe de jeunes bénéficiaires du programme **YALI** (*Young African Leaders Initiative*) des Etats-Unis, ont initié le projet **NUDZONOLA pour la Transparence Fiscale**. Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, l'association **Vie Décente** a été sélectionnée ainsi que d'autres, **pour sa mise en œuvre au niveau locale et plus précisément dans la Commune de Lomé**. Ainsi, au cours de l'atelier de formation et de planification des actions dudit projet, **Vie Décente** s'est engagée à :

1. **Organiser deux séances de sensibilisations des artisans sur le civisme fiscal**

2. **Publier un article sur le civisme fiscal**

L'organisation de cette séance de sensibilisation rentre donc dans la mise en œuvre des engagements pris par **Vie Décente** en tant que partie prenante au projet **NUDZONOLA pour la Transparence Fiscale**.

Cette action de **Vie Décente** et de l'**ACDI** tout comme le **projet NUDZONOLA pour la Transparence Fiscale** sont en parfaite corrélation avec *l'objectif spécifique 3.1.1.1 de la politique nationale de formation civique et d'éducation à la citoyenneté* à savoir « **Promouvoir les droits et devoirs des citoyens** ».

- **Déroulement de la sensibilisation**

- Phase préparatoire

Le **25 Août 2017**, le **Président** de l'association de **Vie Décente** a rencontré la Présidente du COMECOL Madame **ABBÉE**, afin d'échanger sur les dispositions pratiques d'organisation de la sensibilisation. A la fin des échanges, la date et lieu ont été arrêtés à savoir le **04 Septembre 2017** et l'enceinte de l'église Catholique Christ Roi de Kodjoviakopé.

Une équipe de sensibilisation composée comme suit, a été mise en place :

NOM ET PRENOMS	FONCTION
Jean Folly KOUMONDJI	Président de Vie Décente et Vice-Président de ACDI
DOUMALO Yao Amétépé	Secrétaire Général de Vie Décente
YEKPLE Kokouvi Yannick Mawusé	Chargé de Formation de Vie Décente

- La sensibilisation propre dite

La séance a démarré à dix (10) heures. **Les échanges se sont déroulés surtout en mina afin de permettre aux participants(es) de bien cerner le contenu du message**. A l'équipe mise en place par Vie Décente, s'est ajouté **Monsieur YACOUBOU** de l'association **E2C**, une des organisations participantes au projet **NUDZONOLA pour la Transparence Fiscale**.

La présidente du COMECOL a souhaité la bienvenue à l'équipe de sensibilisation et les a introduits à l'assistance. Le Secrétaire Général de **Vie Décente**, **Monsieur DOUMALO Yao Amétépé** maître de programme de la sensibilisation, a remercié le **COMECOL** pour l'opportunité offerte et a remis la parole au Président de **Vie Décente** qui a présenté en quelques mots l'association en donnant son but et ses domaines d'intervention. Il a conclu, en précisant que c'est une organisation reconnue officiellement par la

Délégation Spéciale du quatrième arrondissement en tant qu'acteur de la société civile intervenant dans son périmètre géographique par l'**Enregistrement N°001/2017/AR/CL/ML**.

Monsieur YACOUBOU de l'association **E2C**, a ensuite présenté le projet **NUDZONOLA pour la Transparence Fiscale**, cadre dans lequel se situe la sensibilisation. Dans son intervention, il a surtout exhorté les participants(es) à exercer le contrôle citoyen de l'action publique dans la gestion des affaires publiques de leur commune.

Suite à cela, l'animateur principal de la sensibilisation **Monsieur YEKPLE Kokouvi Yannick Mawusé**, comptable de formation et Chargé de Formation de **Vie Décente** a fait son intervention qui a porté principalement sur les cinq points suivants :

1. **Qu'est-ce que l'impôt et la taxe ?**
2. **Qui doit payer l'impôt et la taxe ?**
3. **A quoi sert les impôts et taxes ?**
4. **La différence entre l'impôt et la taxe municipale**
5. **Les obligations et droits du contribuable**

Une séance de questions-réponses a mis fin à l'intervention de l'animateur principal.

Le secrétaire Général de **Vie Décente**, maître de programme de la sensibilisation a, après avoir remercié l'animateur principal, introduit le **Président** de **Vie Décente** pour son mot de fin. Ce dernier a exprimé au nom de son organisation, sa gratitude à l'endroit du COMECOL qui a facilité la tenue de la rencontre. **Il a invité les uns et les autres à se procurer et à lire le code de l'artisanat afin de bien cerner les contours juridiques de leur secteur d'activité.**

Monsieur **ATCHI Attisso Honoré**, menuisier de métier et **Président du bureau transitoire de la Chambre de Métier du quatrième arrondissement**, s'est dit resté sur sa soif compte tenu du défaut de temps qui n'a pas permis à l'animateur principal de la sensibilisation d'aller en profondeur sur certains points. Il s'est réjoui de la présence de **Vie Décente** au sein de leur communauté du quatrième arrondissement et a souhaité que d'autres séances soient organisées pour éveiller encore plus la conscience des artisans.

Une séance de photo de l'équipe de sensibilisation avec la Présidente du COMECOL a mis fin à la sensibilisation qui s'est terminée vers onze (11) heures.

▪ Réussites et ou acquis de la sensibilisation

- ✓ Une trentaine d'artisans hommes et femmes ont été sensibilisés sur le civisme fiscal
- ✓ Les participants(es) ont effectivement cerné la différence entre l'impôt et la taxe
- ✓ Et ont manifesté un intérêt particulier aux actions à mener pour un contrôle citoyen de l'action publique
- ✓ L'activité s'est déroulée dans un bon climat et a été participative

▪ Difficultés rencontrées

- ✓ L'insuffisance de temps n'a pas permis d'aller en profondeur sur certains sujets
- ✓ La sensibilisation s'étant déroulée principalement en mina, l'équipe de sensibilisation a eu un peu de difficulté pour traduire les termes techniques en mina

D'une manière globale, cette sensibilisation s'est bien déroulée. Il a été convenu entre les deux organisations que d'autres rencontres soient programmées pour échanger en profondeur sur les questions de **fiscalité et sur le code de l'artisanat**.



LES IMAGES DE LA SENSIBILISATION

III- SOUTENIR NOS PROJETS

Intitulé du projet	Groupe cible / bénéficiaire	Localité	Cout total en Frs CFA	Apport de Vie Décente en Frs CFA	Apport des bénéficiaires en Frs CFA	Apport recherché en Frs CFA
Journée de réflexion <u>Thème</u> : les agents immobilier face au défi du travail décent : la transition de l'économie informelle vers le formelle, quelles actions menées	-20 leaders d'organisations d'agents immobiliers -03 représentants de la délégation à l'organisation du secteur informel -02 représentants du Ministère en charge de l'urbanisme -05 représentants de la société civile	Lomé	982.500	117.500	-	825.000
Projet de lutte contre la faim en milieu scolaire	-217 élèves cours primaire -05 enseignants du cours primaires	Kodjoviakopé	2.634.480	412.500	-	2.221.980
Forum des Acteurs Non Etatiques de Tsévié <u>Thème</u> : le Contrôle Citoyen de l'action Publique au niveau local pour une gouvernance locale participative et efficace	40 participants dont 10 femmes et 10 jeunes issus de la société civile, des comités de développement à la base, de la chefferie traditionnelle, des organisations religieuses, de l'administration publiques	Commune de Tsévié	3.857.000	390.000		3.467.000
Ensemble pour un civisme fiscal dans l'économie informelle	1000 travailleurs de l'économie informelle	Lomé et Tsévié	7.7360.00	736.000		7.000.000
Projet Emploi Formation Professionnelle des Jeunes	-1400 jeunes -10 organisations de la société civile	Aflao-Sagbado	131.532.000	23.779.000	3.780.000	103.973.000
HALTE à la défécation en plein air	21 102 personnes avec 11 285	Kodjoviakopé	47.074.160	2.832.132	3.316.028	40.926.000

sur la plage de Kodjoviakopé	femmes et 9 817 hommes					
HALTE aux inondations dans la zone lagunaire de Nyékonakpoè	Populations de la zone lagunaire de Nyékonakpoè	Zone lagunaire de Nyékonakpoè	38575320	4 501 700	1.000.000	33 073 620